

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 6

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

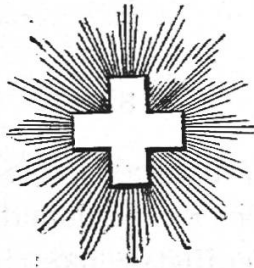
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La méthode naturelle pour l'enseignement de la lecture. — Contre les mauvaises lectures. — Examens des recrues en 1909. — Congrès scolaire de St-Imier. — Chronique scolaire : Jura bernois. Vaud. — Revue d'Allemagne. — PARTIE PRATIQUE : Examens d'admission aux Ecoles normales du canton de Vaud, en avril 1909. — Dictée. — Arithmétique : Rapport des nombres (suite). — De la tenue des élèves dans les leçons. — Carnet de l'instituteur : Du calme.*

LA MÉTHODE NATURELLE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE ¹

Pendant deux mois, les enfants n'ont lu que l'écriture manuscrite ; c'est au commencement du troisième mois que je passai aux caractères imprimés, voici comment. Les enfants connaissaient un certain nombre d'ordres : aussitôt que je les écrivais au tableau noir ils devaient les exécuter ; je leur présentai les mêmes ordres, imprimés en noir sur des pancartes de carton blanc (lettres de 3^{cm} de haut) ; même ainsi déformés, les mots gardaient leur physionomie propre, puisque les enfants purent les exécuter ; G., entre autres, qui n'avait appris que quelques lettres imprimées, reconnut et exécuta aussitôt les ordres : « riez » et « dormez », tandis qu'il ne sut pas reconnaître « mangez », les lettres manuscrites et imprimées différant davantage dans ce mot (a a, g g, z z).

Un peu plus tard, les enfants ayant écrit dans leur résumé les noms des jours de la semaine, je leur distribue à chacun une liasse de feuillets de calendrier où ils devaient trouver ces mêmes noms imprimés ; la difficulté était augmentée du fait que ces feuillets portaient également le nom du mois, et aussi les noms des jours.

¹ Voir *Educateur* du 8 janvier 1910.

et des mois en allemand, mais avec des caractères latins. J'écris au tableau noir « dimanche » et je demande aux enfants de trouver le même mot sur leurs feuillets ; puis je procède de même pour chacun des jours suivants ; presque tous les enfants réussissent, sauf un, un des plus retardés pour la lecture, qui ne semble saisir aucune analogie entre le mot écrit au tableau et le même mot imprimé ; il est vrai que cet enfant se montre inattentif et peu observateur, dans tous les domaines. G. réussit, trouve tous les jours ; en revanche, un des enfants qui avait déjà beaucoup lu, me présente « juin » pour « jeudi ».

Troisième expérience sur la lecture avec caractères imprimés ; les enfants connaissent les prénoms des élèves de la classe ; je les leur fais répéter, et écris ces noms au tableau noir ; puis je leur présente ces mêmes noms sur pancartes imprimées (pancartes que je confectionne au moyen de chablons) ; il y avait cette fois une difficulté de plus, provenant du fait que les majuscules diffèrent passablement les unes des autres, en passant de l'écriture manuscrite à l'écriture imprimée et que, la majuscule étant la lettre la plus frappante du mot, celui-ci en est par là même d'autant plus chargé. Je ne prends pour ce premier essai que les six enfants sachant le moins lire, c'est-à-dire tout au plus capables de dire deux lettres ensemble ; de nouveau, les noms sont reconnus dans la plupart des cas, et, après dix minutes d'exercices, lorsque je demandai trois noms à chacun des enfants, quatre réussissent les trois fois, et deux réussissent deux fois. Quelques remarques à propos de cette expérience : une seule enfant, (sur six) a l'idée de comparer le nom imprimé sur la pancarte avec les noms écrits sur le tableau noir qui se trouve à 2 ou 3 mètres, en arrière. — Je demande à un garçon nommé Ferdinand, qui ne sait pas lire du tout et qui a reconnu son nom, à quoi il l'a reconnu ? — A ça (en montrant un *d*) — Et encore à quoi ? — A ça (en montrant l'autre *d*) ; c'est pour cela que ça lui arrive parfois de prendre Edouard pour son nom. — G., après avoir reconnu son nom, ajoute de lui-même que ça et ça (en montrant *G* et *G*), et ça (en montrant *a* et *a*) ne sont pas pareils. — A une fillette très arriérée, qui a reconnu le nom Emile N., je demande aussi à quoi elle l'a reconnu : Parce qu'il y a un *a*, dit-elle en montrant *E*.

Quelque chose de bien caractéristique, ce sont les *fautes* que font les enfants en lisant; nous savons tous que les fautes de nos débutants en lecture consistent surtout à dire tare pour barre — c'est le cas de le dire —, coussin pour cousin, voilette pour violette, etc. — Je n'ai pas noté une de ces erreurs quand mes élèves lisaient leurs résumés, le sens jouant le rôle principal, et la forme reculant à l'arrière-plan; voici quelques-unes des fautes que j'ai notées; les enfants lisent « carreaux » pour « vitres », « bise » pour « vent » « j'abîme mes yeux » pour « je gâte mes yeux »; à côté de ces substitutions de synonymes, les enfants reprennent leurs tournures ou locutions habituelles ou vicieuses: presque tous lisent « des gens qui marchent et qui parlent » pour « des gens qui marchent, qui parlent » ils lisent « on mange » pour « nous mangeons ». « quand ça fait nuit » pour « quand il fait nuit », « si la chambre n'aurait... » pour « si la chambre n'avait », une « pluchure » pour une « pelure », la pluie et le vent « rentreraient » dans la chambre, pour « entreraient ». (Je sais que les enfants font aussi ces fautes avec l'autre méthode de lecture, mais pas d'une manière aussi exclusive).

Enfin — fautes bien intéressantes — les enfants déforment parfois certains mots pour en renforcer le sens; c'est ainsi qu'en lisant un résumé sur la châtaigne au point de vue tactile, ils disent: la pelure est « glisse » (au lieu de « lisse », terme qui leur est beaucoup moins familier) en dehors et velure (au lieu de « velue », par analogie avec velours) en dedans. Si la forme n'y est pas, c'est au moins réjouissant de constater que le sens est compris.

Au point de vue *calligraphie*, ces exercices ont une heureuse influence; une fillette, par exemple, qui au commencement de janvier copiait sans les rattacher l'une après l'autre les lettres de ses petits résumés, en les faisant dépasser tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des lignes, arrive à avoir à la fin de février une jolie écriture, régulière et correcte; un autre enfant dont les premières copies étaient à peu près illisibles, a fait de grands progrès aussi; et d'une manière générale chez tous l'écriture a été améliorée — ce qui est bien naturel, la copie de phrases entières — à condition évidemment qu'elles soient bien écrites au tableau — pouvant amener à une bonne écriture aussi bien que l'étude de chaque lettre

séparée. Il est vrai de dire que nous avons aussi des leçons de calligraphie proprement dites, mais fort peu.

C'est aussi au point de vue de l'*orthographe* que cette méthode de lecture visuelle avant tout, doit donner de bons résultats ; je n'ai pas encore abordé l'étude de l'orthographe, ni celle de la syntaxe, mais je citerai des réflexions faites spontanément par les enfants, en copiant leurs résumés, et qui prouvent qu'il leur reste de ces images visuelles, emmagasinées en copiant ou en lisant (sans même que toutes les lettres soient connues de tous les enfants, je le répète) des souvenirs qui pourront avoir une heureuse influence au point de vue orthographique.

En lisant « riz » sur une boîte, un enfant s'écrie : ça ressemble à « rigolez », — il veut dire « riez » (un des ordres appris) ; en copiant les mots *cheveux*, *chapeau*, *gâte*, différents enfants ont fait la remarque que ces mots ressemblent à châtaigne ; ou bien que serrurier ressemble à verre, *arrière* à *verrier*, *arrondi* à *verre* ; « je peux » à « yeux » ; « marcher » à « mars » ; l'un d'eux constate que *sauter* commence comme samedi. Une fois, nous faisons à la leçon de calligraphie des *x*, c'est la première fois que G. entend nommer cette lettre, mais il s'écrie : — Eh ! comme dans yeux ! — Bien caractéristique aussi, au point de vue orthographique, la réflexion de cette fillette qui reconnaît le mot « chocolat » (jeu des boîtes), parce qu'il y a un *t* au bout.

Les enfants qui font le moins de fautes en copiant leurs résumés ne sont pas ceux qui savent le mieux lire : tel qui ne sait pas toutes ses lettres, mais est attentif, copie plus exactement que tel autre qui lit à peu près couramment. Evidemment que toutes ces images justes ne peuvent être que favorables au travail orthographique et même syntaxique qui suivra : deux élèves qui savent lire et font le programme de 1^{re} année comme orthographe, viennent pour le calcul dans ma classe : ce sont les seules qui oublient parfois les *s* au pluriel.

Parfois, comme exercice d'attention, j'ai demandé aux enfants de reproduire de mémoire un mot dans une phrase, après les avoir observés attentivement. Avant de l'avoir expérimenté, j'aurais eu peine à croire que des enfants pouvaient reproduire de mémoire

des mots justes, sans connaître toutes les lettres dont ces mots sont formés. Pourtant, le 23 janvier, G. m'écrit correctement *cours* (je cours), et quand je lui demande les lettres, il ne sait nommer ni *c* ni *s*; de même, une fillette m'écrit *habille* juste, et voici les lettres qu'elle peut citer *a* et *r* (crochet du *b* avec *i*).

(*A suivre*).

A. D.

CONTRE LES MAUVAISES LECTURES

Que lisent le plus volontiers les enfants de nos écoles ? Il serait assez difficile de répondre d'une manière complète et exacte à cette question. Il est cependant certain que nombre de jeunes gens, garçons et filles, s'acharnent à de mauvaises lectures qui faussent leur imagination et laissent dans leur esprit une influence néfaste et pernicieuse.

En ouvrant mon journal, je lis le fait divers suivant que je transcris ici dans toute sa crudité et son horreur : « Une sanglante tragédie, dont le triste héros est un adolescent de 15 ans et la victime une aimable et très honnête jeune fille de 20 ans, vient de jeter la consternation dans deux familles cruellement éprouvées.

» Le drame s'est déroulé dans une pension-famille, tenue par une dame, veuve d'un pasteur. Jeudi soir, le fils de la directrice, un jeune homme de 15 ans, en visite chez sa mère, appela la jeune fille, pensionnaire de sa mère, hors de la chambre commune et lui fit des propositions malhonnêtes.

» Comme la jeune fille manifestait son indignation et cherchait à s'échapper, l'assaillant tira de sa poche un revolver, fit feu deux fois sur elle, puis se fit sauter la cervelle.

» La pauvre victime eut le cou transpercé par une balle; un autre projectile l'atteignit au ventre. Les médecins, si tôt appelés, n'ont pu encore extraire cette dernière balle; l'état de la jeune fille inspire des inquiétudes.

» *L'enquête a amené la découverte, dans la chambre du jeune garçon, de toute une bibliothèque obscène et pornographique, dont le jeune homme faisait sa lecture !* »

Et voilà ! n'est-ce pas navrant de constater de pareilles aberrations ? Si ce fait était isolé, on ne pourrait que le déplorer ; mais, hélas ! on n'ouvre plus un journal sans y lire la relation de crimes atroces et épouvantables, commis par des jeunes gens pervertis par des lectures malsaines.

Nous ne pouvons plus rester indifférents en présence d'un si grand danger et le moment est venu de réagir avec énergie contre cette marée montante de démoralisation par les mauvaises lectures.

Il s'agit de créer un puissant courant de l'opinion publique qui pousse à la prohibition des livres immoraux, dangereux pour la morale publique.

Déjà la direction des C. F. F. a interdit la vente de certains livres dans les kiosques des gares. C'est un pas de fait dans cette voie d'assainissement, mais c'est insuffisant.

Il faut que l'interdiction de semblables ouvrages s'étende à toutes les librairies ; on ne doit plus les trouver dans les bibliothèques et surtout dans les cabi-

nets de lecture dont la clientèle se recrute surtout parmi la jeunesse de quinze à vingt ans.

On m'objectera qu'il n'est pas facile d'établir un départ entre les bons et les mauvais livres; je reconnais qu'il faut ici, comme partout, faire preuve de tact et de discernement.

Mais je suis persuadé que les pères et les mères de famille, les éducateurs de l'enfance, les membres des autorités scolaires seront vite d'accord pour prohiber en premier lieu, les livres obscènes et pornographiques; en second lieu, ces ouvrages de policiers dans lesquels les auteurs s'évertuent à démontrer la supériorité des moyens d'attaque à ceux de défense; enfin ces publications qui faussent les imaginations par leurs récits embellis à plaisir et qui s'éloignent des réalités comme le jour de la nuit.

A l'œuvre donc, gens de cœur et de bonne volonté. Formons une ligue nationale, forte, puissante qui aura pour but de défendre notre jeunesse contre les lectures mauvaises et malsaines, qui détruisent sa moralité et qui la poussent dans la voie du vice et du crime.

L'école peut réagir dans une certaine mesure en attirant l'attention des enfants sur les dangers des mauvaises lectures; mais nous devons faire plus encore en éloignant d'eux toutes les causes d'infection morale et tous les risques de souillure.

LÉON LATOUR.

Examens des recrues en 1909. (Suite).

Les *connaissances civiques* (histoire, géographie et instruction civique), pourtant en progrès, laissent toujours à désirer. La connaissance de la carte muette est trop souvent insuffisante.

Une chose qui frappe, c'est de voir combien le canton de Vaud est généralement peu connu. On peut citer les passages et les sommets des Alpes glaronnaises, mais on ignore le nom des rivières vaudoises ou des principales sommets de notre canton. Un jeune homme habitant les bords d'un lac, et pêcheur de son métier, a été incapable de reconnaître sur la carte les localités où il avait abordé maintes fois avec son bateau.

Par contre, il connaissait très bien le canton des Grisons où pourtant il n'avait jamais été.

Les questions concernant l'agriculture ou l'industrie, l'importation et l'exportation, de même que celle qui ont trait à la vie pratique sont quelquefois les plus embarrassantes.

En voici quelques-unes pour lesquelles les jeunes gens interrogés n'ont pas su trouver de réponse satisfaisante :

Que font les agriculteurs dans les Alpes et le Jura ?

Quel est le bétail dont l'élevage va en augmentant ?

Quel est le bétail dont l'élevage va en diminuant ?

Citez-moi les principales races de bétail que nous avons en Suisse ?

Quelles sont les essences de nos forêts ?

Extrait-on du fer, en Suisse ? Où ?

D'où recevons-nous du fer ?

Où achetons-nous la soie brute ? Le coton ?

Où l'horlogerie est-elle pratiquée? Quels sont les principaux centres horlogers?
A qui vendons-nous les montres que nous fabriquons?
Quels sont nos principaux articles d'importation? d'exportation?
Achetons-nous des marchandises aux Anglais?
Pourquoi les étrangers viennent-ils en Suisse? Quelles localités et quelles montagnes aiment-ils à visiter?
Qui a la haute surveillance des C.F.F.? Des téléphones?
Connaissez-vous une loi vandoise?
Pourquoi a-t-on fait une loi sur la chasse et sur la pêche?
Qu'est-ce que l'Etat?
Quelles sont les ressources de l'Etat de Vaud?
Où se trouve la Caisse fédérale?
Comment s'y prend-on pour voter?
La Banque nationale est-elle une bonne chose?
Quelles sont les places de banque les mieux notées?
Une chute d'eau est-elle utile?
Où y a-t-il des usines électriques?
Citez-moi des cours d'eau navigables?
Qui fait construire les routes?
Quelles statues y a-t-il sur la place de Montbenon, à Lausanne?
Qu'est-ce qu'un château-fort? En connaissez-vous? etc., etc.
En somme, c'est la *géographie économique* et les questions les plus simples d'instruction civique qui mettent le plus souvent dans l'embarras.

L'examen de *gymnastique* ne donne pas non plus des résultats bien magnifiques. On constate cependant une légère amélioration. Pourtant nous sommes persuadé que beaucoup de jeunes gens pourraient faire mieux en se préparant quelque peu.

Le *lever des haltères* est en progrès. Quant au *saut* et à la *course*, le manque d'exercice se fait sentir.

De ce côté-là, il y a un effort à faire. Les notes de gymnastique sont inscrites dans le livret de service, à côté des notes pédagogiques. Elles ont aussi leur importance. Il ne faut donc pas les négliger, mais s'efforcer au contraire de les améliorer par des exercices répétés. « C'est en forgeant que l'on devient forgeron » dit le vieux proverbe. En pratiquant la course, le saut et le lever des poids, les jeunes gens appelés au recrutement arriveront certainement à obtenir de bonnes notes de gymnastique, ce dont il seront les premiers à se réjouir.

C. S.

Congrès scolaire de Saint-Imier.

Le comité a été constitué comme suit :

Président du congrès, M. Camille Frossard, directeur; vice-présidents, MM. Ch. Saucy, prof., et Chausse, instituteur, président du synode du cercle du district de Courtelary; — secrétaire général, M. Ernest Vauclair, professeur; — trésorier général, M. Ariste Corbat, instituteur. — Comité des finances: MM. Baptiste Savoye, directeur, président, et Fritz Geiser, gérant, vice-président. — Musique et récréation. MM. Et. Chappuis, maire, président, et Jacques Ruegg,

prof., vice-président. — Publicité et presse. MM. Ernest Vauclair, professeur, président, et Abel Billieux, prof., vice-président. — Réception. M. Jean Aeschli-mann, négociant, président, et Dr Cuttat, vice-président. — Logements. MM. Alphonse Auberson, instituteur, président, et Godefroi Ferrier, vice-président. — Décors. MM. Jules Girard, négociant, président, et Camille Moeschler, insti-tuteur, vice-président. — Vivres et liquides. MM. Aug. Sandoz, fabricant, pré-sident, et John Meyer, vice-président.

Ces divers comités seront complétés et constitués à bref délai.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Synode libre de Moutier. — A la page 56 de l'*Edu-cateur*, une erreur de composition a fait disparaître la phrase suivante : « Il (M. Poupon) a en outre exposé, dans deux salles, une méthode américaine appartenant au Musée industriel de Fribourg ». C'est, en effet, cette méthode américaine qui comprend neuf années scolaires successives. Ajoutons que M. Poupon a, le lende-main du synode, exposé, en outre, ses travaux personnels au cours professionnel de Fribourg et que cette exposition a été visitée par une centaine de personnes, ainsi que nous l'avons appris par les journaux de la région. H. GOBAT.

VAUD. † Ami Renaud. — Depuis quelques mois, la mort fauche sans relâ-che parmi nos vétérans. Après L. Coderey, Charles Flaction, E. Dubuis, François Burion, notre cher Ami Renaud vient de nous être repris subitement le 31 jan-vier au matin.

Né le 21 juillet 1835 à Gimel, d'où il était originaire, il parcourut le cycle des études à l'Ecole normale de Lausanne de 1851 à 1854 et obtint, cette année-là, en fort bon rang, son brevet de capacité.

Peu après, il se plaça à Givrins, où il resta douze ans. Il a laissé dans ce vil-lage le souvenir d'un maître vraiment qualifié ; son enseignement se faisait re-marquer par beaucoup de vie, une grande clarté, l'amour qu'il portait à ses élè-ves et l'effort constant qu'il faisait pour les conduire dans la voie du bien.

Ces qualités le mirent vite en évidence ; aussi, en 1866, lorsque le poste de directeur de l'Asile rural pour garçons d'Echichens devint vacant, le Comité de cet établissement porta sans hésitation son choix sur Ami Renaud. C'était une grosse tâche en perspective. Il s'agissait, en effet, de l'exploitation d'un grand domaine et d'avoir sous sa direction, près de cinquante enfants orphelins ou sortant parfois de milieux où la vie de famille manquait. Or, tous ceux qui se sont occupés de l'enfance malheureuse savent combien ce travail de relèvement est délicat, difficile. Ami Renaud se mit à l'œuvre avec courage. Secondé par sa vaillante compagne et une série d'instituteurs bien disposés, il fit de l'Asile un orphelinat que chacun citait avec éloges. Il s'appliqua à faire donner à ses élèves une bonne instruction primaire, à les habituer au travail dans la culture du do-maïne ou dans d'autres ouvrages manuels, surtout à former leur cœur en les entourant d'une chaude, mais éclairée affection, qui, peut-être, leur avait man-qué dans leur premier milieu ; il les plaça constamment sous l'influence bienfai-sante de l'Evangile dont tout son labeur était inspiré.

Le vénéré directeur suivait encore avec sollicitude ses protégés après leur sor-

tie ; il ne les laissait voler quelque peu de leurs propres ailes qu'après leur avoir procuré une place ou les avoir mis en apprentissage. Quelquefois, ces jeunes gens restaient dans l'établissement à titre de domestiques. En tout temps, ils pouvaient revenir à l'Asile comme à la maison paternelle ; ils savaient qu'ils y trouvaient toujours affection, appui et bons conseils.

Après quarante-sept ans d'activité intense, dont trente-cinq passés à Echichens, Ami Renaud, se sentant fatigué, prit une retraite bien méritée ; dès lors, il résidait alternativement chez son fils, M. Renaud, pasteur à Echallens, et chez son gendre, M. Ney, maître au collège, à Payerne. C'est là qu'il est décédé.

Ami Renaud a porté aussi un vif intérêt à notre Eglise nationale ; pendant longtemps, il fit partie du Conseil de paroisse de Morges et du Conseil du troisième arrondissement ecclésiastique. Dans cette partie de son activité, il montra beaucoup de zèle ; il ne s'en tenait pas au travail administratif, mais était un auxiliaire précieux pour le pasteur.

Mentionnons encore qu'il présida avec autorité et distinction, durant plusieurs années, la Société évangélique d'éducation.

Le jour des funérailles, de nombreux amis venus des diverses parties du canton ont tenu à rendre hommage à sa mémoire. Au cimetière, M. Perret, pasteur à Morrens, a retracé avec éloquence la belle carrière d'Ami Renaud ; il a fait ressortir ses qualités d'éducateur, d'ami fidèle, de chrétien fervent, et de citoyen dévoué à son pays. M. Forel, président de l'Asile d'Echichens, a exprimé la reconnaissance profonde du Comité. M. Fleury, président du Conseil de paroisse de Morges, a dit la gratitude de l'Eglise.

Puissent ces nombreux témoignages de sympathie adoucir la douleur de la famille affligée.

Et maintenant, cher et vieil ami, tous ceux qui ont eu le privilège de te connaître et de t'apprécier, spécialement ces nombreux enfants malheureux pour qui tu as été un père, garderont de toi un souvenir ému et réconfortant. Adieu ! Que la terre te soit légère !

L. HERMENJAT.

REVUE D'ALLEMAGNE

L'événement principal en Prusse a été, en 1909, l'entrée en vigueur d'une nouvelle *Loi sur les traitements des instituteurs*. Comme toutes les autres, elle est le résultat d'un compromis entre les différents partis qui composent la Diète du royaume. Les instituteurs avaient demandé à être placés sur le même pied que les secrétaires d'administration. Ce postulat n'a pas été réalisé, mais la nouvelle loi n'en constitue pas moins un réel progrès sur celle de 1898 et a pour résultat de placer la Prusse au premier rang parmi les Etats d'Allemagne, pour ce qui concerne les traitements. Ce fait a son importance, car les instituteurs des autres Etats uniront dorénavant tous leurs efforts pour conquérir une situation analogue.

Les traitements des instituteurs prussiens se composent maintenant de quatre facteurs : traitement initial, augmentations pour années de service, indemnité de résidence et indemnité de logement. Le premier est de 1400 marks pour les instituteurs et de 1150 pour les institutrices ; les deuxièmes sont payées comme suit : pour les maîtres, deux fois 200 marks, deux fois 250 marks, cinq fois 200 marks, soit neuf augmentations, payables tous les trois ans, qui amènent le traitement au maximum de 3300 marks. Pour les institutrices, les augmentations

sont de 100, 150 et 200 marks et le maximum s'élève à 2400 marks. L'indemnité de résidence, payable par les communes, ne peut en aucun cas dépasser 900 marks et doit recevoir l'approbation des autorités supérieures. L'indemnité de logement se monte à 330, 450, 650 et 800 marks, suivant l'importance de la localité; elle est cependant diminuée d'un tiers pour les instituteurs provisoires ou célibataires et pour ceux qui ne comptent pas encore quatre années de service. L'indemnité de résidence doit parer à un mal qui était devenu un vrai fléau en Prusse : la désertion des campagnes. Cependant les maîtres sont mécontents du fait qu'elle est limitée à 900 marks. Et encore les autorités supérieures ont déjà souvent refusé leur sanction aux villes qui avaient décidé de payer ce maximum. Tel a été par exemple le cas pour Charlottenburg, parce que l'indemnité de 900 marks y était de 150 marks supérieure à celle payée par Berlin. Cependant, le corps enseignant a tout lieu d'être satisfait, car sa situation est ainsi considérablement améliorée. Jamais auparavant un pareil progrès n'avait été réalisé. Il est dû en grande partie à l'attitude bienveillante et énergique du ministre des cultes, Dr Holle, et nous comprenons les regrets unanimes causés par sa retraite, qu'il a prise en même temps que le chancelier Bülow cédait le pouvoir à son successeur. Il est mort peu de temps après, ayant usé une grande partie de ses forces dans le travail acharné accompli pendant son passage au ministère.

Dans presque tous les Etats, l'école se trouve encore dans une *dépendance plus ou moins forte de l'église*, qui réclame le droit de surveillance. C'est pourquoi la lutte pour ou contre l'école simultanée ou l'école confessionnelle, a continué et continuera longtemps encore, ainsi que celle en faveur de l'inspection professionnelle. Dans le Wurtemberg, en Bavière et en Alsace-Lorraine, ces luttes ont été particulièrement vives. Dans le premier Etat, il en est résulté un compromis qui donne surtout raison aux partisans de l'école confessionnelle. En Bavière, la majorité des instituteurs résistent franchement aux efforts de l'église et attirent sur eux les malédictions du parti du Centre. Dans le pays d'empire, le gouverneur a ouvertement désavoué l'église.

Dans le royaume de Saxe, les instituteurs ont profité du renouvellement de la Diète pour formuler quelques postulats dont ils espèrent la réalisation par la nouvelle chambre. Ils ont réclamé la séparation de l'église et de l'école et la création d'un ministère de l'Instruction publique, séparé de celui des Cultes. Inspection professionnelle, élévation du niveau de l'école publique, introduction d'une langue étrangère, à titre facultatif, abaissement du maximum d'élèves de 60 à 50 par classe, mesures en faveur des enfants anormaux et arriérés, tels sont les principaux desiderata.

La *liberté d'opinion et de parole* est encore bien souvent lettre morte dans l'empire allemand et il n'est pas toujours prudent de suivre le poète quand il dit : « dem freien Mann das freie Wort » (la parole libre à l'homme libre). Scharrelmann, à Brême, Rödel à Mannheim et Beyhl à Würzbourg, trois instituteurs qui ont eu le tort d'exprimer librement leurs idées, qui n'étaient pas celles des autorités, ont été punis, mis à l'amende et menacés de suspension. Les présidents des associations d'instituteurs qui ont pris leur défense, ont été menacés de mesures disciplinaires.

PARTIE PRATIQUE

EXAMENS D'ADMISSION AUX ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD, EN AVRIL 1909.

COMPOSITION

FILLES

Lettre d'une sœur aînée à une sœur plus jeune pour lui donner des conseils sur le choix d'une amie.

GARÇONS

On récolte ce que l'on a semé.

DICTÉES

FILLES

La naissance des fourmis.

Parmi les fourmis, comme parmi les abeilles, il y a trois catégories : les mâles, les femelles et les ouvrières.

Les mâles et les femelles sont nourris sans rien faire, et parfaitement bien traités par les ouvrières, qui sont les vraies maîtresses, et qui gouvernent la fourmilière.

Dès que les femelles ont pondu de tout petits œufs, les ouvrières s'en sont emparées aussitôt et les ont transportés dans des galeries particulières, ni trop sèches ni trop humides. Au bout de quinze jours, il sort de ces œufs de petites larves transparentes qui sont l'objet des soins les plus pressés et les plus tendres. Les nourrices, après les avoir brossées, nettoyées, leur apportent la becquée. Les petites larves ont vite grandi, se sont filé un cocon de soie blanche, et se sont changées en une chrysalide aussi grosse que les fourmis elles-mêmes. Ces chrysalides blanches, que nous avons appelées, mal à propos, œufs de fourmis, sont la nourriture préférée des faisans. Cependant l'œuvre des ouvrières n'est pas terminée ; chaque jour les chrysalides sont exposées au soleil et chaque soir remportées dans le fond de la fourmilière. Bien plus, la jeune fourmi destinée à voir le jour serait incapable de sortir seule de son cocon. Les ouvrières ont prévu le moment où elle doit éclore. Elles déchirent alors avec leurs mandibules un bout de ce sac de soie. Quand elles sont parvenues à y faire un trou, elles en tirent leur nouvelle compagne, encore tout humide et toute molle, et lui démailotent avec précaution le corps et les jambes. Celle-ci, pendant plusieurs jours, est nourrie, accompagnée, instruite, protégée par les anciennes, jusqu'à ce que sa peau s'étant durcie, elle se trouve assez forte pour partager les occupations de la communauté.

GARÇONS

Respectons les nids.

Je me souviens qu'un jour, dans mon enfance, étant à la promenade avec mes camarades d'école, nous entrâmes tous dans un bois pour y chercher des nids d'oiseaux. On se sépara et je cherchai de mon côté avec ardeur, car jamais je n'avais encore déniché un seul œuf ou un seul petit, et mes camarades se mo-

quaient de ma maladresse. Après avoir battu le taillis pendant plus d'une heure, tout à coup, sur une branche d'un petit chêne, à trois pieds de terre, j'aperçois un beau nid de merle. Tout tremblant d'émotion, j'approche sans bruit, le coup et la main tendus en avant ; la mère me voit, m'attend, et ne s'envole du nid que lorsque je touche déjà à l'arbre. Il y avait trois œufs, et je m'apprêtais à les prendre, mais, en me retournant, je découvre la mère qui s'était perchée à peu de distance ; il me sembla qu'elle me suppliait en me regardant. Mon cœur se serra. Le signal du départ se fit entendre à l'entrée du bois ; je pris une ferme résolution et m'éloignai les mains vides en disant : « J'ai laissé les œufs, tu retrouveras ta couvée ». Mes camarades avaient presque tous des nids et des oiseaux, et ils se moquaient de moi suivant leur habitude ; ils répétaient : « Oh ! Oh ! nous savions bien qu'il ne trouverait rien ». Une mauvaise honte m'empêcha d'avouer le mouvement de compassion qui m'avait saisi ; mais j'étais content de moi, et je ne racontai mon aventure qu'à ma bonne mère qui m'embrassa en pleurant de joie,

ARITHMÉTIQUE

FILLES

1. On a 960 volumes à faire relier. Pour exécuter ce travail un atelier demande 30 jours, un autre atelier 48 jours, un troisième 80 jours. Quel temps faudrait-il aux trois ateliers travaillant ensemble pour le faire, et combien chaque atelier relierait-il de volumes ?
Rép. : 15 j. 480 vol., 300 vol., 180 vol.

2. Une marchande vend d'abord les $\frac{4}{9}$ de ses œufs, puis les $\frac{3}{4}$ de ceux qui lui restent puis les $\frac{2}{11}$ du nouveau reste, après quoi il lui reste 90 œufs. Combien avait-elle d'œufs et combien en a-t-elle vendu chaque fois ?

Rép. : 792 œufs ; première vente 352 œufs ; deuxième vente 330 œufs ;
troisième vente 20 œufs.

3. Un épicier a vendu une certaine quantité de sucre en 3 lots ; le premier qui est les $\frac{3}{5}$ de cette quantité lui a procuré un bénéfice de 6 fr. 48 ; le deuxième qui est les $\frac{7}{9}$ du reste a été vendu avec un bénéfice de 2 fr. 10 et sur le reste qui pèse 12 kg. il a fait une perte de 0 fr. 36. La somme retirée de la vente totale a été de 66 fr. 27 ; on demande : 1° le poids total du sucre ; 2° le prix d'achat ; 3° le gain moyen fait par kilogramme.

Rép. : 135 kg. ; 58 fr. 05 ; 0 fr. 96.

GARÇONS

1. Une provision d'avoine a été vendue 4428 fr. à raison de 12 fr. l'hectolitre. On doit opérer le transport au moyen de sacs contenant chacun 41 kg. de cette céréale. Combien faudra-t-il de sacs, si l'hectolitre pèse 45 kg ?

Rép. : 405 sacs.

2. Une terre rectangulaire, ayant 485 m. de longueur et 348 m. de largeur, a produit une certaine quantité de blé et de paille. La valeur de la paille, qui représente les $\frac{3}{14}$ de celle du blé, est de 1494 fr. Le prix de l'hectolitre de blé est de 20 fr. 75 ; on demande de calculer la quantité totale du blé récolté et le produit moyen d'un hectare en blé, et en paille.

Rép. : 336 hl. ; 413 fr. 08 ; 88 fr. 53.

3. Un épicier achète un tonneau d'huile qui lui revient à 140 $\frac{1}{2}$ fr. 75. Il vend cette huile en détail, par bouteilles de 75 ct., à raison de 2 fr. 50 la bouteille, verre et bouchon compris. Le cent de bouteilles vides lui coûte 16 fr. 35 et le

cent de bouchons 1 fr. 15. Il fait dans la vente un bénéfice total de 28 fr. 65.
Trouver la capacité du tonneau. Rép. : 54,6 l.

DICTÉE. *Degré supérieur.*

La messe de minuit.

Il est quatre heures quand les portes s'ouvrent. L'édifice est encore éclairé par un jour plein ; mais le soleil baisse à l'horizon, la lumière se ternit, un reflet rouge éclaire les vitraux au couchant, le reflet pâlit insensiblement, le jour se fait de plus en plus gris et mat, et les piliers se détachent à peine dans une demi-teinte rembrunie. Plus un seul fidèle dans l'église : toutes les chaises, tous les bancs sont vidés, et voilà que les portes se ferment. La nuit est venue : arceaux, piliers, jubé, bancs, chaises, stalles, tout est fondu dans l'obscurité la plus profonde ; à peine un clair de lune blafard, rayonnant à travers des nuages emportés par le vent, jette-t-il une lueur vague sur les vitraux du cintre... Minuit ! Voici les lampes, puis les lustres qui s'allument et vacillent au fond du chœur ; voici le délicieux jubé, renaissant avec ses chérubins en prière, qui se dessine, dans des clartés d'abord douteuses, sur l'enceinte du chœur, de plus en plus illuminée, bientôt resplendissante de feux jusqu'à la voûte. Dieu ! quelle métamorphose !... Les stalles du chœur, le banc du clergé, celui du marguillier sont occupés maintenant ; la foule des fidèles se répand et remplit la nef, les bas côtés, les chapelles... L'orgue tonne avec majesté, puis module pieusement son hymne d'action de grâces... Il se tait... les lumières pâlisent... l'huile est consumée..., toutes les lampes s'éteignent par degrés, le clergé et les fidèles s'écoulent et disparaissent comme par enchantement. Quelle religieuse fantasmagorie !... Et voici poindre le jour, d'abord terne et bleuâtre, puis d'un blanc mat, puis avec tous ses reflets solaires qui se brisent. et se décomposent sur les vitraux historiés !... Et la lumière naissante découpe de nouveau les arceaux et les piliers de l'église, sa nef, son jubé, son chœur élégant ; mais !... dans la nef, dans le chœur, dans les bas côtés, dans les chapelles, personne... tout est muet... La nuit a emporté ses mystères.

M. CARON.

Notes. — Cette description est celle d'un tableau mouvant, d'un diorama, peint par Daguerre.

Avant de dicter ce texte, il est utile de donner une brève description de l'intérieur d'une église gothique. On se servira pour cela des gravures que renferment les dictionnaires classiques aux mots *église* ou *cathédrale*.

Le *jubé* (de *jubere*, ordonner) est une espèce de tribune élevée où l'on chante l'évangile aux messes solennelles ; elle a été ainsi nommée parce que, avant de commencer, le diacre demande au célébrant sa bénédiction en lui disant : *Jube, Domine, benedicere.* (Boniface.) Le jubé s'élève entre la nef et le chœur ; le jubé de l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (voir Larousse illustré) est admirable.

U. B.

ARITHMÉTIQUE

Rapports des nombres. (Suite).

Etant admis que les termes d'un rapport sont identiques aux termes d'une division, nous pourrions appliquer à celui-là les mêmes règles qu'à celle-ci ; vous l'avez pressenti en lisant les résultats équivalents ci-dessus.

Le rapport de deux nombres est égal à celui des produits de ces nombres par une même quantité. Réciproquement : le rapport de deux nombres est égal à celui des quotients obtenus en divisant ces nombres par une même quantité.

Vérifiez ces faits sur les rapports suivants :

$$\frac{3}{2}, \frac{9}{5}, \frac{16}{7}, \frac{5}{6}, \frac{7}{9}, \frac{11}{45}, \frac{15}{34}, \frac{6}{0,25}, \frac{13}{3,8}$$

$$\text{Ex. : } \frac{3}{2} = \frac{6}{4} = \frac{9}{6} = \frac{12}{8}, \text{ etc.}$$

Vous admettez qu'à choisir entre plusieurs rapports égaux on préfère, sauf certaines exceptions que nous verrons, se servir de celui dont les nombres sont les plus petits ; il est plus commode en effet de dire $\frac{1}{2}$ que $\frac{33}{66}$; voilà pourquoi l'on cherche à simplifier autant que possible le rapport des nombres.

Simplifiez :

$$\frac{16}{12}, \frac{34}{22}, \frac{18}{24}, \frac{40}{25}, \frac{72}{84}, \frac{100}{125}, \frac{9}{2,7}, \frac{16,5}{36}$$

$$\text{vous avez } \frac{4}{3}, \frac{17}{11}, \frac{3}{4}, \frac{8}{5}, \frac{6}{7}, \frac{4}{5}, \frac{3}{0,9}, \frac{5,5}{12}$$

Rapports constants.

Les rapports que nous avons constatés jusqu'ici sont très variables : une porte, une fenêtre, une maison, peuvent être plus ou moins hautes et plus ou moins larges sans qu'il y ait de fixité de rapport entre l'une et l'autre de ces dimensions. Mais il existe souvent une relation constante entre deux lignes déterminées. Vous avez vu, en géométrie, que le rapport entre la circonférence et le diamètre d'un cercle est un nombre constant : 3,1416 ou $3 \frac{1}{7}$. Il en est de même du rapport existant entre la diagonale et le côté d'un carré : nous l'avons exprimé approximativement par le nombre 1,414. La connaissance de ces rapports nous permet de déterminer l'un des termes du rapport, si nous connaissons l'autre. Ainsi, une circonférence étant donnée, nous pouvons en calculer le diamètre, puisque $\frac{\text{circonférence}}{3,1416} = \text{diamètre}$; ou le rayon : $R = \frac{\text{circonférence}}{2 \times 3,1416}$.

Il y a rapport constant entre le côté d'un polygone régulier et le rayon du cercle circonscrit. Vous savez sans doute déjà que le côté de l'hexagone régulier est égal au rayon du cercle circonscrit ; ce que l'on peut écrire : $\frac{\text{Côté de l'hexagone}}{\text{rayons}} = 1$. Voici les rapports des mêmes lignes pour d'autres polygones réguliers :

$\frac{\text{Côté}}{\text{Rayon}}$	du triangle équilatéral	= 1,732
	du carré	= 1,414 (racine carrée de 2)
	du pentagone	= 1,176
	de l'octagone	= 0,765
	du décagone	= 0,618

Il s'ensuit que pour trouver le côté, connaissant le rayon, on n'a qu'à multiplier celui-ci par les nombres ci-dessus.

A ce propos, il n'est pas sans intérêt de vous faire remarquer que l'on peut convertir un rapport en un produit, procédé qui offre en pratique certains avantages.

Reprenons, pour exemple, le rapport de la circonférence au diamètre ; nous pouvons écrire :

$$\frac{\text{Circonférence}}{\text{Diamètre}} = \frac{3,1416}{1}$$

Mais on peut renverser le rapport et l'écrire :

$$\frac{\text{Diamètre}}{\text{Circonférence}} = \frac{1}{3,1416} = 0,3183; \text{ d'où :}$$

$$\text{Diamètre} = \text{Circonférence} \times 0,3183.$$

Vérifiez cette donnée sur l'exemple suivant :

Le diamètre d'un arbre est de 0,73 m. ; calculez la circonférence.

$$(\text{Circonférence} = 0,73 \text{ m.} \times 3,1416 = 2,293 \text{ m.})$$

Retrouvez le diamètre : $2,293 \text{ m.} \times 0,3183 = 0,7298 \text{ m.}$, soit 0,73 m.

U. B.

DIRECTIONS PRATIQUES

De la tenue des élèves dans les leçons.

Voici les termes d'une circulaire adressée par M. le docteur Weith, médecin des écoles de Lausanne, au personnel enseignant. De telles recommandations ont leur raison d'être dans toutes les écoles ; aussi n'hésitons-nous pas à les publier ici.

« Dans la plupart de mes visites, j'ai insisté sur la nécessité qu'il ya pour l'enfant à ne pas se tordre et à ne pas se pencher sur son cahier ; j'ai prié en particulier les maîtresses d'être très sévères à cet égard et de punir si elles ne pouvaient obtenir d'être obéies. Cet été encore, j'ai fait remarquer à un certain nombre d'entre elles que les cas de myopie et de scoliose augmentaient chez les élèves.

Je tiens à revenir à la charge et à insister une fois de plus afin que les membres du corps enseignant, bien pénétrés des dangers inhérents à une mauvaise tenue en écrivant, soient plus sévères dans leur surveillance.

Je rappelle, principalement pour les maîtres et maîtresses nouvellement installés, que si l'enfant tient, pour écrire, sa tête trop rapprochée du cahier, il peut facilement devenir myope, et que s'il se tient tordu, une déviation de la colonne vertébrale, déviation qui peut devenir définitive, en est la conséquence presque inévitable.

Veuillez vous souvenir que la seule bonne tenue de l'élève est la suivante :

Corps droit, cahier droit, écriture droite.

L'enfant en outre ne doit pas être assis de côté ou de travers, mais bien d'aplomb sur son siège : les jambes ne doivent pas être croisées ; les deux coudes doivent s'appuyer à la même hauteur sur la table et les yeux être au moins à trente centimètres de distance du cahier.

Il faut aussi recommander aux enfants, à mesure qu'ils arrivent vers le bas de

leur page, de remonter leur cahier vers le haut du pupitre et non pas le faire dévier de côté.

Toute autre tenue pour écrire est défectueuse et entraîne les conséquences indiquées plus haut.

Quand par contre l'enfant écoute, il peut et même il doit avoir toute autre position *quelconque de repos*. Ici vous pouvez parfaitement ne plus être sévères et laisser l'enfant se détendre à volonté, soit en s'appuyant au dossier, soit en s'accoudant, ou encore en croisant les bras sur la table.

Veillez faire remarquer à l'enfant qu'à la maison il doit en être de même qu'à l'école. Là aussi, il doit prendre garde à sa tenue pour écrire ; il doit en outre se placer le plus possible en bonne lumière pour faire ses devoirs et choisir table et tabouret, ou chaise, de bonne hauteur.

Telle est, Mesdames et Messieurs, la tâche qui vous incombe, cela surtout dans les petites classes. Il est beaucoup plus facile d'apprendre d'emblée aux tout petits une bonne tenue que d'avoir plus tard à corriger une mauvaise habitude prise et à sévir ».

CARNET DE L'INSTITUTEUR

Du calme. — Voilà une qualité qui devient une vertu dans la profession de maître d'école. Heureux les tempéraments calmes et réfléchis ! Quant aux natures vives et pétulantes, qu'elles veillent en toute circonstance sur leurs gestes, leurs paroles et leurs actes. Est-ce à dire cependant que tout soit en faveur des premiers ? Non, sans doute. Ils manquent souvent d'élan, de chaleur, d'entrain communicatif. La classe qu'ils dirigent peut être très bien disciplinée, supérieurement enseignée ; mais elle a parfois une « attitude » somnolente, quelque chose de froid, de lent, de lourd. D'autre part, le tempérament colérique ou bouillant répand dans l'atmosphère de l'école une sorte de vague inquiétude ; l'instabilité d'humeur chez le maître nuit à la tranquillité d'âme des élèves et les expose à tous les caprices de l'imprévu. Ces chocs répétés — éclats de voix, brusques apostrophes, menaces déraisonnables, boutades déplacées, exclamations de dépit ou de satisfaction — émoussent la délicatesse de l'âme enfantine, empêchent l'éclosion des idées claires et des sentiments profonds.

A ces caractères instables, sensitifs ou volontaires, nous rappellerons qu'il n'est pas de meilleur réactif que la vie paisible, des heures régulières de retraite, des lectures saines et réconfortantes, l'exercice physique au grand air et l'influence calmante de la nature.

Aux esprits calmes et toujours maîtres d'eux-mêmes, nous dirons : Laissez plus souvent transparaître vos émotions ; animez vos discours par la variété de la forme et du ton ; mettez un peu d'ardeur et d'humour dans votre enseignement ; chassez la mélancolie... et vous ferez des merveilles. U. B.

PENSÉE

Quel déplorable calcul que de se hâter en croyant gagner du temps ! Il n'est pas de plus sûr moyen d'en perdre, car toute la suite de la marche sera entravée, parce que les enfants ne posséderont pas avec une sûreté en quelque sorte automatique les connaissances élémentaires. Que le maître n'écoute donc pas son impatience : qu'il demeure calme et méthodique. J. PAYOT.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collège et Gymnase scientifiques

Examens d'admission

Ces examens auront lieu, pour la 4^{me} classe du collège, le lundi 21 mars à 7 h. du matin, pour les autres classes et pour le gymnase, le mardi 22 mars à 7 h. du matin.

Inscriptions et renseignements au bureau de la direction, tous les jours de 10 heures à 11 1/2 h., jusqu'au 17 mars. S. MAY, dir.

UNIVERSITÉ

Ecole d'ingénieurs

Le poste de chef des travaux graphiques est au concours.

Traitement annuel : fr. 3600.—

Les obligations sont fixées par le cahier des charges qui peut être consulté au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^{me} service.

Des études techniques supérieures sont exigées.

Adresser les inscriptions, accompagnées du curriculum vitæ, au dit Département, avant le 20 février 1910, à 6 h. du soir.

*Département de l'Instruction publique
et des Cultes.*

PENSION

Instituteur à Liestal, (Bâle-Campagne) recevrait en pension pour le printemps, un garçon ou une fille qui désirerait apprendre la langue allemande. Bonnes écoles primaires et secondaires. Vie de famille. Belle chambre dans nouvelle villa en dehors de la ville. Piano. Prix de pension modéré. Bonnes références.

S'adresser à Monsieur N. Tschopp, instituteur, Liestal.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc.

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission

- a) Pour la **I^{ve} classe des garçons**, les jeudi et vendredi 31 mars et 1er avril;
- b) Pour la **III^e classe de jeunes filles**, les vendredi et samedi 1er et 2 avril;
- c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), les 14 et 15 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au Directeur **avant le 19 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine);
- b) Un certificat de vaccination ;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Conditions d'admission : Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempts d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.

La Direction.

Lausanne, le 25 janvier 1910.

H 30583 L

Ecoles Normales

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

- 1^o Examen préliminaire: du 18 au 24 mars.
- 2^o Examen final: du 16 au 24 mars.
- 3^o Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille: les 18, 19 et 20 avril.

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2^{me} service, avant le **10 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement et horaire** à la Direction.

Lausanne, le 25 janvier 1910.

H 30582 L

Recueil de chants pour Chœur d'hommes

Nouvelle édition revue et augmentée. Un volume 500 pages. Fr. **2 50**
Vente exclusive aux Sociétés et Pensionnats, AUX IMPRIMERIES RÉUNIES (S. A.) LAUSANNE

MAISON MOBILE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 ⁰ | ₀

aux membres de la

S. P. V

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

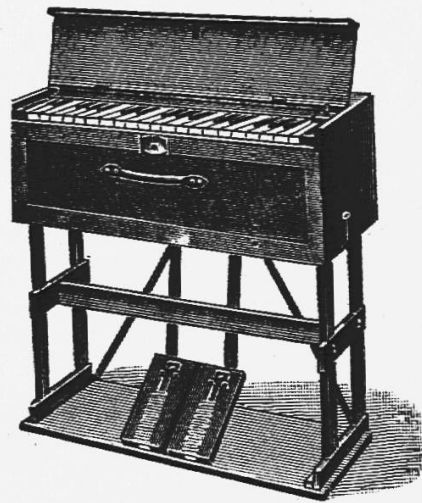
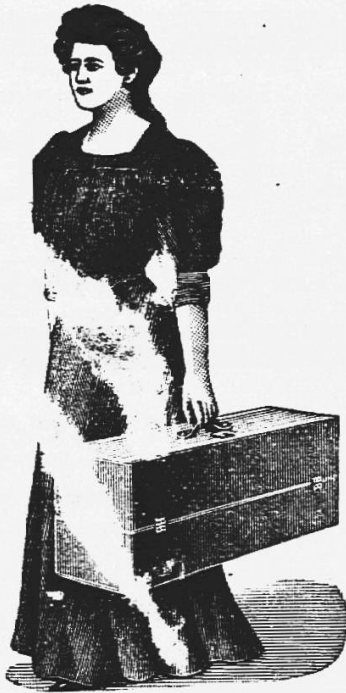
Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique.

Chevallaz Cercueils, Lausanne.



HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle Le MISSIONNAIRE
pliant et portatif



Construction simple mais très solide et pratique

- N° 1 Bois noyer, 4 octaves, 1 jeu 8', 49 tons Fr. 110 —
N° 2 » 4 » 2 jeux 98 tons, 2 registres permettant le changement de timbres Fr. 140 —

Dimensions : Hauteur Largeur Profondeur Etendue
fermé 34 cm. 87 cm. ouvert 79 cm. 39 cm. Do à Do

Poids net, environ 20 kilos

Poids brut, environ 28 kilos

Ce modèle est particulièrement avantageux. Tant sous le rapport de la puissance que de l'ampleur de la sonorité il ne le cède en rien aux petits harmoniums à meuble fixe.

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖETISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchatel.



DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N^o 7

LAUSANNE — 19 Février 1910.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Co, LAUSANNE



ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission

a) Pour la **IVe classe des garçons**, les jeudi et vendredi 31 mars et 1er avril;

b) Pour la **IIIe classe de jeunes filles**, les vendredi et samedi 1er et 2 avril;

c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), les 14 et 15 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au Directeur **avant le 19 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine);

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Conditions d'admission : Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempts d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.

La Direction.

Lausanne, le 25 janvier 1910.

H 30583 L

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

PENSION

Instituteur à Liestal, (Bâle-Campagne) recevrait en pension pour le printemps, un garçon ou une fille qui désirerait apprendre la langue allemande. Bonnes écoles primaires et secondaires. Vie de famille. Belle chambre dans nouvelle villa, en dehors de la ville. Piano. Prix de pension modéré. Bonnes références.

S'adresser à Monsieur N. Tschopp, instituteur, Liestal..

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

Les Livres Roses pour la Jeunesse

UN APPEL AUX PARENTS

COMMENT DONNER AUX ENFANTS LE GOUT DE LA LECTURE

Il n'est rien de plus important que de donner aux enfants le goût de la lecture. N'est-ce pas le plaisir le plus sain, le plus durable, et le moins cher ? N'est-ce pas par la lecture de **bons livres** que tout s'apprend ? Pourquoi nos enfants ne tirent-ils pas de ce moyen de récréation et d'instruction tout le parti possible ?

Parce que généralement le livre est rébarbatif et leur rappelle la classe ;
Parce que le livre est laid ;
Parce que le livre est ennuyeux ;
Parce qu'il n'est pas illustré ou mal illustré ;
Enfin, parce qu'il est trop cher et n'est point accessible à leur petite bourse.

Des HISTOIRES et des IMAGES !

Des IMAGES et des HISTOIRES !

Voilà ce qu'il faut offrir aux enfants pour leur donner le goût de la lecture.

En même temps, par surcroît, on leur donnera le goût du dessin, on leur permettra de satisfaire une passion innée pour le coloriage et l'enluminure.

• Le livre d'Histoires en Images à **bon marché** n'existait pas chez nous, — il existe maintenant.

On pourra s'en convaincre en parcourant l'un quelconque des petits livres mis en vente au prix invraisemblable de 20 centimes, où l'enfant trouvera tour à tour la réalité et le rêve ; tout ce qui parle à son imagination et à son cœur ; contes, récits, aventures, historiettes, actions des personnages fameux, vies des enfants et des hommes célèbres ; histoire des bêtes curieuses, voyages ; inventions, etc.

Petits et grands y trouveront plaisir et profit ; les parents eux-mêmes aimeront ces récits évocateurs de l'âge d'or et les raconteront aux tout petits en attendant que ceux-ci puissent les lire à leur tour.

Donc la bonne nouvelle va se répandre, et nos enfants, même les moins favorisés de la fortune, pourront désormais posséder une bibliothèque bien à eux : la nouvelle *Bibliothèque merveilleuse Larousse* : **Les Livres roses** !

Puisse cette saine littérature captiver les jeunes lecteurs et les éloigner des dangereuses publications à la mode, récits policiers, journaux à caricatures, véritable école de démoralisation, de sottise et de mauvais goût ! Chaque volume, comprenant 64 pages, illustrées de nombreuses gravures, 20 cent.

IL PARAÎT DEUX VOLUMES PAR MOIS (1^{er} et 3^{me} samedi).

Vient de paraître : N^o 25. **Les Mauvais Tours de Goupil le Renard.** (Demander le prospectus spécimen contenant la liste des 24 volumes à la LIBRAIRIE PAYOT et Cie, LAUSANNE).

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

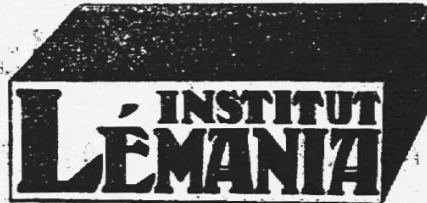
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),
à la **Maturité fédérale**
et au **Polytechnicum fédéral**.

✓ *Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi*

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

PERRENOUD & C^{IE}

Successesseurs de **P. BAILLOD & Cie**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10% au corps enseignant.

